

Présentation de SRQ à la CAAAQ – 27 août 2007 - Québec
Par M. Jacques Proulx
Président de Solidarité rurale du Québec

Salutations d'usage,

Je vous dis d'emblée que je suis très heureux de me tenir devant vous aujourd'hui, car cette commission, nous l'avons grandement souhaitée et réclamée, à Solidarité rurale du Québec, la coalition que je préside depuis maintenant 16 ans. Cependant, comme les minutes me sont comptées, je me contenterai d'aller à l'essentiel en vous parlant des communautés humaines qui habitent le territoire.

Ce n'est pas un hasard si le mot culture sert à la fois à désigner la culture humaine aussi bien que la culture de la terre. Car cette culture de la terre est en fait à la base même de toute culture humaine. Or, on dirait que ce sens de l'agriculture s'est perdu avec les années. Un peu comme pour la musique, nous nous sommes lentement, mais inexorablement, laissés envahir par la culture de masse. Sauf que, en ce qui concerne la musique, nous avons pris les moyens pour favoriser l'émergence d'une culture bien québécoise, en soutenant les artistes d'ici avec des lois régulant la diffusion et avec des programmes gouvernementaux, à côté de la culture de masse qui s'imposait. Sans le renfort de l'État, je ne suis pas certain de ce qu'il serait advenu de la culture québécoise. Or, ces lois cherchant à renforcer notre culture propre, ces programmes mis en place pour encourager l'émergence de nouveaux talents, ces moyens qui ont entraîné une effervescence culturelle fantastique au Québec, on ne les a pas vus en agriculture jusqu'ici. S'il ne devait y avoir qu'un seul résultat aux travaux de la Commission, je souhaite que ce soit cette réappropriation de notre agriculture québécoise. Et cette réappropriation passe forcément par une réappropriation de nos territoires, qui constituent nos instruments de création privilégiés, avec nos savoirs.

Lorsque six fermes disparaissent chaque semaine, lorsque plus de la moitié des fermes qui restent se retrouve concentrée dans trois régions du Québec, lorsque trois agriculteurs sur quatre doivent se tourner vers une source extérieure de revenus pour nourrir leur famille, je dis que ça ne va définitivement pas. Car à l'évidence, l'agriculture ne permet pas, ou ne permet plus, ni d'occuper le territoire, ni de nourrir les gens qui en vivent. Certains disent que le modèle actuel n'est pas encore allé suffisamment loin pour expliquer cette débâcle collective. Il est clair pour moi que nous sommes déjà allés beaucoup trop loin. En continuant ainsi à se gonfler pour ressembler au bœuf de La Fontaine, la grenouille que notre agriculture québécoise incarne va finir par exploser, si vous me permettez la métaphore. Déjà, on la voit craquer de partout.

L'agriculture a profondément marqué l'histoire du Québec rural. Elle s'est avérée être un puissant moteur d'occupation du territoire québécois par le passé. Longtemps, les gouvernements ont considéré qu'en supportant l'agriculture, on supportait forcément le Québec rural. Or, si ce fut vrai à une certaine époque, c'est maintenant faux. C'est faux parce que de nos jours, c'est seulement 6,4% de la population rurale qui vit de l'agriculture. Mais c'est aussi et surtout faux parce que 64% des revenus agricoles bruts se concentrent dans seulement trois régions du Québec. Du côté de la transformation alimentaire, la concentration est encore plus élevée avec 75% des emplois en transformation qui se retrouvent du côté de Montréal et de la Montérégie.

Bien sûr, les grands ténors du statu quo, les fatalistes vous diront qu'on n'a pas le choix, que ce phénomène de la grande concentration est un phénomène mondial et qu'on ne peut rien y faire. Mais nous avons le devoir, en tant que société, de nous poser une question majeure face à ce phénomène : est-ce que c'est souhaitable ? Pour Solidarité rurale du Québec, je vous le dis tout net, la réponse est claire : c'est non.

C'est non d'abord parce que le monde rural n'appartient pas qu'aux agriculteurs et qu'ils doivent cohabiter avec les 93 autres pourcent d'habitants du monde rural.

Cet état de fait étant convenu, ce qui a changé avec la globalisation de l'économie et la mondialisation des échanges de tous types est la définition même du monde rural désormais centré sur sa nature plutôt que sur son rôle. Vivre en milieu rural, c'est aujourd'hui, pour bien des ruraux, d'abord et avant tout un choix, celui de vivre différemment, dans un milieu où liberté et qualité de vie veulent encore dire quelque chose. Ce faisant, les ruraux réinventent leur monde selon leurs aspirations, et ces aspirations-là nécessitent un juste équilibre entre les intérêts corporatifs, économiques, environnementaux et ceux des communautés. Or, une concentration à outrance et la sur-spécialisation de l'agriculture sur un petit territoire amène des confrontations de communautés avec les agriculteurs et marque l'environnement, alors que le recul de l'activité agricole sur de vastes étendues la marginalise dangereusement.

Le monde rural est un enjeu politique de taille puisqu'il concerne notamment l'occupation du territoire de même que la protection et la mise en valeur des ressources naturelles si importantes pour l'économie.

Et votre commission a le devoir de tenir compte de cette réalité qui est celle du monde rural à l'aube 21^e siècle. Car de changer la lunette avec laquelle nous observons le monde agricole, de le regarder avec la lunette des territoires, de la multifonctionnalité du monde rural et de la culture, cela révolutionnerait carrément le monde agricole. Et cette petite révolution, tant nos communautés que le monde agricole en ont bien besoin.

Vous avez entendu des centaines de personnes durant vos consultations régionales. Vous avez été à même de constater que partout, on souhaite un retour à une agriculture bien ancrée dans le terroir. En fait, toutes ces interventions nous ramènent à la mission de base de l'agriculture, qui est de nourrir notre monde, de produire pour nourrir et pas pour produire, et d'occuper notre terre, celle de nos ancêtres, dans la perspective de la léguer, enrichie, à nos enfants. C'est là l'essence même de l'agriculture, c'est la paysannerie et c'est ce vers quoi nous devons tendre en privilégiant la diversité plutôt que la concentration à tout prix. En bref, c'est un nouveau contrat social que nous devons ratifier, un contrat en vertu duquel l'agriculture québécoise garantira une souveraineté alimentaire à sa population, un revenu équitable à ses agriculteurs et un développement durable à ses territoires.

En conséquence, nous recommandons en tout premier lieu que la mission du MAPAQ soit modifiée en fonction d'un nouveau contrat social dont je vous ai parlé plus tôt, un contrat liant l'État, les citoyens et les agriculteurs, plutôt que d'être au service d'une « industrie ». Il faut que le ministère se réapproprie son pouvoir d'influencer le développement agricole.

En second lieu, laissez-moi un peu vous parler de modes de production. La Coalition que je préside juge qu'il est nécessaire et urgent de redéployer l'agriculture partout sur

le territoire québécois et de freiner le démantèlement des fermes. Il est fini le temps où la baisse du nombre de fermes menait à la modernisation de l'agriculture. On continue à appliquer cette logique qui était nécessaire dans les années 50 comme si rien n'avait changé. Sauf que dans bien des villages, il ne reste plus qu'une ferme dans chaque rang. Ce n'est pas étonnant dans ces villages de voir l'épicerie ou l'école fermer. Et malgré cela, plutôt que de se remettre en question, on a préféré faire sauter les plafonds des programmes en place et encourager le « think big ». Ce système a favorisé le développement d'une agriculture désincarnée, industrialisée. On n'est plus agriculteur aujourd'hui. On est producteur ou encore gestionnaire agricole. Il n'y a pourtant pas métier plus noble que celui d'agriculteur, de paysan.

Qui plus est, jusqu'ici, les programmes mis en place pour soutenir l'agriculture n'ont jamais réduit les disparités qui existaient entre les régions. Au contraire, celui qui cultivait une terre montagneuse en Gaspésie avait droit à moins d'aide que celui qui cultivait les meilleures terres, dans le bout de Montréal. Il ne faut pas se surprendre de voir que l'agriculture s'est marginalisée en Abitibi quand plus des deux tiers des compensations de l'ASRA sont allés garnir les coffres d'entreprises situées dans les régions centrales et générant déjà les trois quarts des revenus du marché. Les programmes en place ont contribué à augmenter encore davantage la disparité entre régions plutôt que de favoriser une occupation dynamique dans tout le territoire québécois. Il est grand temps d'injecter de l'équité en agriculture au Québec.

En bref, ce que je dis, c'est que l'argent est déjà là, en agriculture. Le problème, ce n'est pas une question de fric, ou de foin si vous préférez, c'est une question de leadership et de choix de société, de quel modèle on décide, en tant que société, d'encourager, de soutenir.

L'occasion est belle de changer nos façons de faire et nous serions loin d'être des pionniers dans le domaine. De nombreux pays de l'OCDE ont choisi de moduler leurs programmes d'aide selon les territoires, aidant les agriculteurs cultivant les terres montagneuses plus que ceux des plaines, ou ceux en régions éloignées des grands centres urbains davantage que ceux situés à proximité des marchés par exemple. Ces pays de l'OCDE ont fait le choix de l'occupation du territoire.

De la même façon, la Norvège et l'Autriche ont décidé d'encourager l'établissement et la relève de façon plus soutenue dans certaines régions défavorisées. En France, l'aide à l'établissement pour les jeunes et les prêts à l'établissement sont modulés selon que les régions sont défavorisées ou non.

Ce n'est pas ce qu'on fait ici lorsque la Financière agricole oriente les 2/3 de ses aides dans les régions centrales et dans des secteurs traditionnels en plus. Pourtant, ces dernières années, les Québécois semblent avoir renoué avec leurs racines latines. J'en veux pour preuve la multiplication des fromages et des alcools fins 100% québécois, entre autres. Je suis convaincu que nous pouvons pousser plus loin encore dans la diversité de produits.

Et parlant de produits transformés, je dois vous dire que j'en ai assez de voir les ressources prises en région pour être transformées dans les grands centres urbains. Ce modèle-là est courant pour ce qui concerne les ressources naturelles, mais il l'est aussi pour l'agroalimentaire. Et ça me désespère de voir que les ¾ des emplois et 80% du PIB de la transformation alimentaire se retrouvent dans la région de la métropole. Il faut re-

donner au monde rural la transformation de ses aliments. On a déjà quelques belles réussites dans le domaine, mais n'allez pas croire que c'est aux politiques agricoles qu'on les doit, parce que, jusqu'à maintenant, c'est le ministère des Régions, les organismes locaux de développement, mais surtout, surtout l'acharnement de nos artisans qui ont permis à des produits du terroir d'émerger. Les productions plus marginales doivent être supportées par le ministère responsable. Et ce ministère doit redevenir au service des personnes, pas de l'industrie.

D'autre part, la question de l'accessibilité à l'agriculture doit être revue et corrigée. Une agriculture à temps partiel est porteuse d'avenir. Pourquoi ne pas encourager ces familles qui souhaitent s'établir lentement mais sûrement en agriculture et qui débutent sans trop s'endetter ? Pourtant, les règles actuelles découragent ces projets de taille modeste qui ouvrent de nouveaux créneaux.

Je voudrais enfin aborder avec vous une troisième question, celle du zonage agricole. Permettez-moi d'abord de remettre les choses en contexte. Seulement 2% du territoire est zoné agricole, c'est peu, c'est certain. Mais de vous à moi, je reviens du Grand Nord et, du haut de l'avion, je n'ai pas vu tellement de terres cultivées le long de ma route. Ni à Fermont, ni à Rivière-Georges. Tout ça pour vous dire que le 2%, c'est une demi-vérité qui cache un chiffre pas mal plus imposant. En réalité, 33%, soit le tiers du territoire habité du Québec, est zoné vert. Cela change une perspective. C'est sous cet angle là que je vous invite à analyser toute l'importance de cet enjeu du zonage agricole et de l'impact qu'il a sur les communautés du Québec.

Et attention ! Ce n'est pas parce qu'un territoire est protégé qu'il est forcément cultivé ! En fait, seulement la moitié du territoire zoné vert est occupé par une ferme. Il reste donc 47% de ce territoire qui ne fait l'objet d'aucune agriculture.

À Solidarité rurale du Québec, nous convenons qu'il est nécessaire et même urgent de renforcer la loi sur la protection du territoire agricole là où se retrouvent les meilleures terres, particulièrement dans le sud du Québec. Présentement, on peut détenir les meilleures terres et les garder en friches sans recevoir aucune pénalité. Ce n'est pas tolérable.

Mais du même souffle, nous réclamons la fin de l'application mur à mur de cette loi dans les régions rurales éloignées. On ne peut plus traiter toutes les demandes faites à la CPTAQ de la même façon. Je ne vous apprends rien. Vous avez entendu au cours de votre tournée, toutes les absurdités que crée l'application aveugle de la loi. Pourtant, il nous semble évident que de permettre des projets de diversification dans les régions souvent en déprise ne menaceraient en rien la pratique de l'agriculture.

Il est temps aussi de permettre l'émergence de petits projets agricoles, je dis bien agricoles, partout sur le territoire. Les critères de la Commission de protection du territoire agricole bloquent systématiquement ces projets qui demandent un fond de terre modeste, parce que soi-disant ils ne sont pas viables, comme si la viabilité se mesurait à la taille seule, que le monde n'avait pas changé, que les familles ne pouvaient vivre que d'une agriculture à temps plein, sans faire preuve d'imagination et de débrouillardise. Alors qu'elle n'a même pas réussi à protéger les meilleures terres, la CPTAQ décrète qu'il n'y a de place que pour un seul et unique modèle ! Ce faisant, on se prive de combien de projets de diversification ou à valeur ajoutée ? Et quelle menace y a-t-il à accepter ces petits projets, au moment où la tendance est franchement bien plus à la concen-

tration qu'au morcellement ? On ne peut plus bloquer ces projets qui enrichiront les communautés dans lesquelles ils s'implanteront et, à terme, le marché agroalimentaire québécois. Et on ne peut plus considérer le Québec comme un bloc monolithique. Si l'étalement urbain menace l'agriculture aux alentours de Montréal, c'est l'immobilisme qui menace bien d'autres lieux au Québec.

En bref et pour conclure, c'est rien de moins qu'un changement de paradigme que nous vous proposons. De cesser de voir l'agriculture comme une industrie, mais de la regarder avec des yeux neufs, ceux de l'occupation des territoires. Car l'agriculture fait partie du monde rural mais ne le définit plus. Moderniser notre façon de la voir, c'est marquer le début d'une véritable révolution.

Plusieurs vous parleront, au cours des prochains jours, de l'occupation du territoire. Mais soyons clair ; de la même façon que des gens crèvent de faim alors qu'on produit assez de nourriture pour tout le monde, on pourrait faire de l'agriculture tout en occupant un territoire restreint. C'est pour éviter cela qu'il faut mettre cette préoccupation au cœur de la démarche de la Commission. Et saisissez-moi bien, ce territoire-là est en fait pluriel. L'homogénéité du territoire est une construction de l'esprit qui nous empêche de voir la particularité de chaque territoire et de bâtir sur la richesse de cette diversité.

Sans remise en question constante, le modèle agricole, comme toute chose, est voué à l'échec. Notre système a été érigé il y a plus de 50 ans et nous n'avons jamais réellement osé le remettre en question, avec le résultat que l'on connaît. Mettre en place un comité des sages, ou peu importe son nom, qui n'aurait pour seul intérêt dans l'agriculture que le bien commun, qui formulerait des avis et tirerait la sonnette d'alarme lorsque nécessaire, nous éviterait peut-être l'exercice d'une commission ou d'états généraux dans 5 ou 20 ans. Je vous remercie de votre attention.